



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Constitution des commissions - Représentation du Conseil Général au sein de divers organismes

Rapport n° CG/2013/25

Service Chef de file :

Direction des services de l'assemblée

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Ce rapport propose de compléter la composition de certaines commissions du Conseil Général. Il vise également à procéder à la désignation de représentants du Département dans divers organismes.

Depuis notre session plénière de décembre 2012, j'ai été saisi de demandes de membres de notre assemblée souhaitant siéger dans certaines commissions thématiques du Conseil Général.

Ainsi, il convient de compléter notre délibération n° CG/2011/2 du 31 mars 2011 relative à la constitution des commissions et de nommer membres des commissions ci-après les conseillers généraux suivants :

- Commission du développement des territoires : M. MAURER
- Commission de la jeunesse : Mme KEMPF.

*

En outre, je vous propose de procéder à la désignation de membres de l'assemblée délibérante, en qualité de représentants du Département dans les organismes figurant au tableau annexé.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

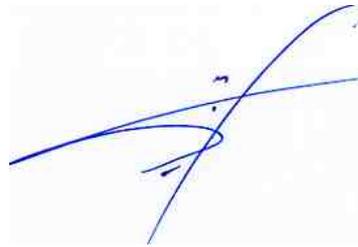
Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :

- procède à la désignation de M. MAURER et de Mme KEMPF pour siéger respectivement au sein de la commission du développement des territoires ainsi que de la commission de la jeunesse

- procède sans vote au scrutin secret à la désignation des représentants du Département dans les organismes figurant au tableau annexé.

Strasbourg, le 03/06/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL